



# **Le mur et la porte**

**Israël, Palestine, 50 ans de bataille judiciaire  
pour les droits de l'homme**

**Michael Sfard**

**ZULMA ESSAIS**

« Un ouvrage percutant et sensible. » Weronika Zarachowicz, *Télérama*.

« Michael Sfar est l'un des plus fins experts des rouages de l'occupation israélienne. » Piotr Smolar, *Le Monde*.

« L'avocat israélien au combat exemplaire contre l'occupation dans les territoires palestiniens. » Pierre Barbancey, *L'Humanité*.

« Un livre important qui tombe à pic. » Raphael Bourgois, *AOC*.

« Un ouvrage qui vient à point pour démontrer la rhétorique colonialiste des dirigeants actuels de son pays. » Francis Wurtz, *L'Humanité dimanche*.

# L'AVOCAT QUI MET ISRAËL AU PIED DU MUR

Par Weronika Zarachowicz  
Photo Corinna Kern pour Téléràma

*Grâce à l'acharnement de l'avocat israélien Michael Sfar, des paysans palestiniens ont pu retrouver leurs terres, accaparées par les colons. Mais le combat pour les droits de l'homme devient difficile...*

**E**ntre Tel-Aviv et Beer-Sheva pousse une curieuse forêt d'eucalyptus et de pins, dont la verdure tranche sur les terres arides du désert du Néguev. On peut en apercevoir les arbres géométriquement alignés depuis le train, si l'on est attentif ou si l'on voyage en compagnie de Michael Sfar. Cet avocat israélien est intarissable sur l'histoire des boisements, *« l'un des signes concrets, visibles, de notre politique sur ces territoires »*. Les arbres ont été plantés par le Fonds national juif, pour attester de la présence israélienne, *« aux dépens des Bédouins, la communauté la plus démunie du pays, dont la moitié vit dans le Néguev et qui, bien que de citoyenneté israélienne, a été expulsée et déplacée par les autorités depuis les années 1950... »*

Ce matin, l'avocat est en route pour le tribunal de Beer-Sheva, en compagnie de sa jeune consœur Carmel Pomerantz. Dix ans déjà qu'ils bataillent pour faire reconnaître les droits d'une communauté de Bédouins sur ces terres. *« Leur village a été détruit cent soixante-dix fois par les autorités israéliennes. Les Bédouins le reconstruisent inlassablement. Le combat est long, compliqué, comme la plupart de ceux que je mène... Mais c'est ma façon de contribuer à mon pays. Nos batailles juridiques sont un pan de la lutte pour mettre fin aux politiques de colonisation et de belligérance, pour faire entendre une autre bande sonore que celle des tambours de guerre. Une lutte destinée à rétablir le vrai visage de notre société israélienne. »*

Les voix de cette résistance juridique, dont Sfar est l'une des plus célèbres, sont peu nombreuses : une poignée d'avocats israéliens, femmes ou hommes, juifs ou arabes, qui défendent les victimes palestiniennes de l'occupation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, les organisations des droits de l'homme dites « de gauche », ou encore les refuzniks (ces Israéliens qui refusent de servir dans l'armée, par opposition à l'occupation). Leurs points communs ? Des carrières jalonnées de défaites amères, un refus du pessimisme, et un tempérament acharné, *« voire obsédé »*, qui se camoufle chez Michael Sfar derrière un naturel bonhomme et souriant.

*« Chaque matin, je consulte les infos, ça me rend fou et je veux transformer cette colère en quelque chose de productif. C'est devenu une addiction »*, plaisante-t-il quand nous le retrouvons dans ses bureaux de Tel-Aviv, enfilade de pièces lumineuses situées au dernier étage d'un petit immeuble décati. Il dit aussi que c'est *« un acte existentiel »*. Et qu'à 48 ans, sans cette lutte pour les droits de l'homme, ce petit-fils et fils de dissidents juifs polonais (son grand-père est le grand sociologue Zygmunt Bauman) aurait déjà quitté Israël avec sa femme et ses deux petits garçons. Si sa spécialité ne s'affiche pas sur la plaque discrète à l'entrée de l'immeuble, elle s'expose le long des murs blancs du cabinet. Ici, un plan de la partition de la Palestine, publié en 1947. Là, une vieille carte dénichée dans un marché aux puces, où figure la « ligne verte » tracée lors de l'armistice de 1949 entre Israël et ses voisins, censée devenir la frontière d'un potentiel État palestinien – frontière désormais introuvable. Dans la salle de réunion, son *« mur des victoires »*, des articles de presse, encadrés comme des tableaux, qui relatent ses principaux exploits judiciaires.

L'un d'eux, en particulier, l'a hissé en tête de la liste des ennemis publics de l'extrême droite israélienne : la campagne contre les « avant-postes », autrement dit les implantations sauvages de colons, non autorisées par le gouvernement et construites sur des terres appartenant à des Palestiniens (à distinguer des colonies, elles aussi illégales

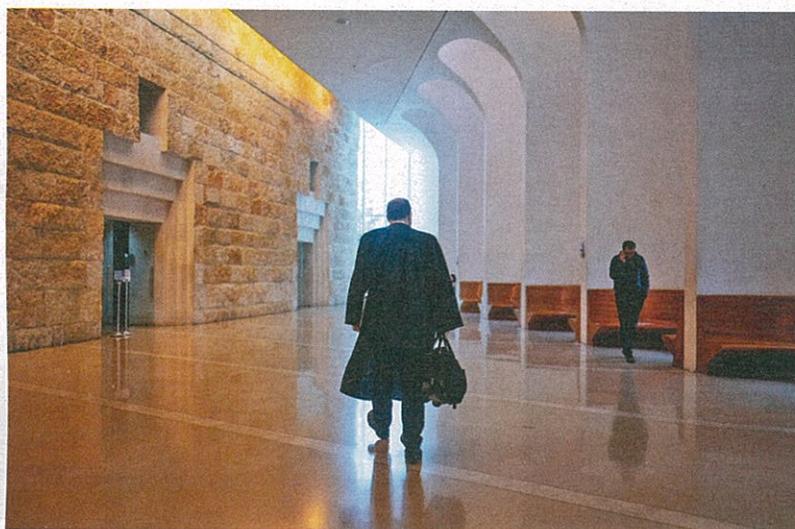
Michael Sfard, 48 ans, petit-fils et fils de dissidents juifs polonais, veut rendre son visage humaniste à la société israélienne. Cour suprême de Jérusalem, janvier 2020.



### À LIRE

**Le Mur et la Porte. Israël, Palestine, 50 ans de bataille judiciaire pour les droits de l'homme**, de Michael Sfard, trad. de l'anglais par Bee Formentelli, ed. Zulma, 720 p., 24,50€ (sortie le 6 février 2020).

» selon le droit international, mais validées par le gouvernement). Cette offensive judiciaire au long cours, menée avec plusieurs ONG israéliennes, a consisté en « *un véritable déluge d'actions en justice contre les avant-postes* » : plus de cent cinquante recours déposés devant la Cour suprême entre 2005 et 2016 ! « *De toutes nos batailles, c'est celle qui a eu le plus d'impact.* » Parce que les avocats ont obtenu la démolition de plusieurs avant-postes, dont les deux plus vastes, Migron et Amona. « *Concrètement, beaucoup de paysans palestiniens ont pu rentrer sur les terres auxquelles ils n'avaient plus accès.* » Parce que, politiquement, ce fut une déflagration. Grâce à Sfard et à ses collègues, au fil des décisions de la Cour suprême, la question de la construction illégale et de l'accaparement des terres est passée au premier plan du débat politique, à une époque où le gouvernement fermait les yeux sur la situation, voire l'encourageait officieusement. Bilan : les constructions sur les terres privées palestiniennes ont complètement cessé depuis. « *Le prix à payer pour les justifier au tribunal est devenu trop élevé. Et la communauté internationale a mis la pression sur Israël, notamment par le vote de la résolution 2334 à l'ONU, fin 2016, jugeant illégales les colonies.* »



Il y a dix ans, le cabinet Sfard défendait des victimes directes de l'État d'Israël (Palestiniens, Bédouins...). Aujourd'hui, il lui faut défendre aussi leurs défenseurs, ONG, activistes...

Parmi ses autres « enfants judiciaires », Michael Sfard évoque le déplacement d'un bout du mur construit entre Israël et la Cisjordanie, obtenu devant la Cour suprême, après des années de lutte. Trois kilomètres qui ont permis au village de Bil'in, perché sur une colline à l'ouest de Ramallah, de retrouver une partie des terres qui lui avaient été volées. « *Moins de la moitié... Mais c'est devenu un symbole, grâce à la mobilisation non violente des habitants, des années durant, face aux bombes lacrymogènes de l'armée. Quand les paysans m'ont offert de l'huile d'olive extraite de ces terres, j'ai pleuré.* » Ces trois kilomètres illustrent le « dilemme moral » de Sfard : un avocat peut-il améliorer la société dans un tribunal ? Ou n'est-il qu'un pion dans le système, qui contribue à légaliser le mur ? Il vient d'y consacrer un ouvrage percutant et sensible, *Le Mur et la Porte*, l'histoire des combats judiciaires menés, aux côtés des avocats pionniers Felicia Langer, Leah Tsemel ou son mentor Avigdor Feldman, contre les pratiques qui ont modelé les vies de millions de Palestiniens – y compris le recours à la torture ou à la déportation de militants.

« *L'occupation, résume Sfard, repose sur trois jambes : le fusil, la colonie et la loi. Pourquoi Israël n'est-il pas considéré comme un État voyou ? Grâce à la loi qui depuis cinquante-trois*

*ans lui permet de légitimer ses actes de domination et de blanchir ses violations du droit international.* » Avec l'appui du sommet de la magistrature. « *Notre Cour suprême c'est Dr Jekyll et Mr Hyde. Quand il s'agit de lutter contre la corruption, de promouvoir les droits des LGBT, c'est l'une des plus progressistes au monde, qui traduit ses jugements en anglais pour promouvoir cette image à l'étranger.* » Mais dès lors qu'il s'agit du conflit israélo-palestinien, elle change de visage. « *La plupart de ses décisions ne sont publiées qu'en hébreu. Certes, la Cour a été un recours efficace pour quelques victimes individuelles, elle a atténué certains processus, comme les colonies sauvages, mais l'immense majorité de ses décisions ont élargi les pouvoirs du régime. Pis, les juges ont toujours refusé de se prononcer sur la légalité des colonies et de se conformer au droit international.* »

Comme une bonne partie de la gauche israélienne, Michael Sfard n'hésite plus à comparer l'occupation avec l'apartheid sud-africain. « *Les critères juridiques du crime d'apartheid sont réunis dans les territoires occupés, avec une séparation, basée sur la nationalité, entre les colons et des Palestiniens niés dans leurs droits essentiels. Et ce, avec l'intention de maintenir cette domination à long terme. Qui aurait imaginé pareille tyrannie venant d'une nation qui connaît mieux qu'aucune autre la douloureuse perte de la liberté, de la propriété, de la dignité humaine ?* » Lui-même a mis des années à l'admettre. Sa prise de conscience a mûri à la fin des années 1990 quand, réserviste de l'armée de terre, il refusa son affectation à Hébron, en Cisjordanie occupée, écopant de trois semaines de prison militaire. « *Au début, je ne savais pas si j'avais craché sur mon pays ou si mon pays crachait sur moi. Puis j'ai trouvé un apaisement, j'ai compris que la limite que je ne pouvais pas dépasser, c'était la "ligne verte".* »

Depuis, le combat s'est durci. « *La société israélienne évolue vers l'extrême droite, isolationniste, chauviniste. L'islamophobie atteint des sommets. Et critiquer la politique gouvernementale se paye cher.* » Il y a dix ans, les clients du cabinet Sfard étaient des victimes directes de l'État d'Israël (Palestiniens, Bédouins...). Aujourd'hui, 40 % de son activité consiste à défendre... leurs défenseurs (ONG, activistes...), tel l'Américain Omar Shakir, directeur en Israël de l'organisation Human Rights Watch, expulsé fin novembre. « *C'est une première, qui en dit long sur l'affaiblissement de notre démocratie.* »

Il en parle avec son père, qui a quitté la Pologne en 1968, après avoir été incarcéré pour activisme contre le régime communiste. « *La situation lui rappelle ce qu'il a connu, quand on accusait les militants d'être des agents des puissances étrangères. Les opposants à la politique israélienne s'exposent aux mêmes attaques. Le gouvernement a élargi le concept d'antisémitisme, ceux qui désapprouvent sa politique sont traités d'antisémites. C'est l'une de ses plus grandes fautes morales.* » Et pourtant, Michael Sfard, idéaliste et universaliste, continue d'y croire. Un jour l'occupation prendra fin et les Israéliens redécouvriront qu'ils ont des « *fondations morales* » sur lesquelles s'appuyer. En attendant, il a encadré un document dans sa salle de réunion, qu'un certain Albie Sachs lui a offert à Capetown. « *C'est un juriste blanc, militant de l'ANC, qui a perdu un bras et un œil dans un attentat à la voiture piégée perpétré par les services secrets sud-africains. Quand Mandela est sorti de prison, il a dirigé le comité de rédaction de la nouvelle Constitution, avant de devenir juge constitutionnel.* » Oui, assure Michael Sfard, la Constitution de l'Afrique du Sud post-apartheid est la preuve concrète que les choses peuvent changer ●

(Remerciements de l'auteur à Noa Resheff)



## Le monde en mouvement

PROCHE-ORIENT

# Le lâche abandon du peuple palestinien

Le plan présenté par Donald Trump donne le feu vert à Israël pour l'annexion d'une grande partie de la Cisjordanie et de la vallée du Jourdain. Le monde entier se tait.

**C**'est ce qui est appelé une répartition des rôles. Main dans la main, tels des marionnettistes, Donald Trump et Benyamin Netanyahu se sont partagé les effets d'annonce pour un « deal » qui se veut historique. De quoi contenter d'abord l'actuel locataire de la Maison-Blanche, marchand de biens de son état, pour qui le troc est une façon de faire de la politique. Devant un parterre choisi d'aficionados – des élus républicains, des représentants de l'aile droite de la communauté juive mais également des ambassadeurs de certains pays arabes –, Trump a dressé le cadre de ce qu'il a appelé son « plan de paix ». Il a pris bien soin de ne pas entrer dans les détails, mais les références bibliques à la Terre sainte laissaient peu de place à d'improbables interprétations.

### À nouvelle politique, nouveau langage diplomatique

Rien d'étonnant en réalité puisque les États-Unis, depuis plusieurs mois, ont dit

leur accord avec l'ensemble de la politique israélienne menée ces derniers temps sous la houlette de Benyamin Netanyahu. Le gendre de Trump, Jared Kushner, poussé dans ses retranchements par la journaliste de CNN, Christiane Amanpour, a lâché le morceau. Jusqu'à ce mardi qui restera très certainement dans les annales de l'histoire, la communauté internationale reconnaissait la ligne d'armistice de 1949 (brisée en juin 1967 par la guerre des Six-Jours), dite ligne verte, comme la frontière d'Israël. Peu importe pour celui qui a été chargé par son beau-père de dresser le fameux plan. Il l'a dit tout de go. « Peu importe 1967, ce qui compte c'est ce qui existe en 2020 », a-t-il expliqué en substance. Il est allé même plus loin, accusant les Palestiniens d'avoir « *baisé* » (screw up) toutes les chances qui leur avaient été offertes. À nouvelle politique, nouveau langage diplomatique.

Ce qui existe, c'est la politique du fait accompli poursuivie sans relâche par Israël depuis plus de cinquante ans maintenant. Une colonisation continue, en Cisjordanie comme à Jérusalem-Est, visant à



## LA CANDIDATURE D'UNE DÉPUTÉE DE LA LISTE UNIE INVALIDÉE

La commission électorale israélienne a invalidé mercredi la candidature de Heba Yazbak (qui siège au Parlement sur la Liste unie, soutenue notamment par le Parti communiste israélien) aux élections législatives du 2 mars, l'accusant de soutenir le « terrorisme ». La parlementaire va faire appel. Le recours intenté contre elle a été lancé par le Likoud, le parti de Netanyahu, et par Israël Beiteinou, la formation d'extrême droite d'Avigdor Lieberman.

### Le lâche abandon du peuple palestinien

marginaliser toujours plus les Palestiniens sur leur propre territoire. Dans un livre (1), l'avocat israélien Michael Sfard, au combat exemplaire contre l'occupation dans les territoires palestiniens, décrit, arguments juridiques à l'appui, de quelle manière cette politique s'est forgée avec des arguties juridiques visant à aider les États soutenant Israël à accepter la politique du char, celle de la force, du dominant contre le dominé, du colonisateur contre le colonisé.

« Ma vision présente (...) une solution réaliste à deux États », a expliqué Donald Trump, évoquant un projet « gagnant-gagnant » pour Israéliens et Palestiniens. Gagnant-gagnant ? Israël a obtenu le feu vert des États-Unis pour annexer toutes les colonies de Cisjordanie et une bonne partie de la vallée du Jourdain. Il suffit de regarder la carte (page précédente) pour voir que cela ne laisse aux Palestiniens qu'un archipel dont on voit mal comment ces îlots pourraient constituer un État. Grande concession - mais absolument pas nouvelle -, un tunnel reliant la bande de Gaza aux territoires qui resteraient sous l'autorité palestinienne. Quelques arpents de sable du désert du Néguev seraient octroyés aux Palestiniens. Mais ce prétendu État n'aurait en réalité aucune prérogative. Il n'aurait même pas le contrôle des marchandises lui étant destinées et transitant par les ports d'Ashdod et d'Haïfa.

### Plus le mensonge est gros, plus il passe

Le futur État palestinien ne verrait le jour que sous plusieurs conditions, dont « le rejet clair du terrorisme », a martelé Donald Trump. Il a annoncé avoir envoyé une lettre à Mahmoud Abbas l'exhortant à saisir « une chance historique », et peut-être « la dernière », d'obtenir un État indépendant. « Je lui ai expliqué que le territoire prévu pour son nouvel État resterait ouvert et sans développement » de colonies israéliennes « pendant une période de quatre ans », a-t-il précisé. Plus le mensonge est gros, plus il passe. Quelques minutes plus tard, l'ambassadeur des États-Unis David Friedman vendait la mèche, affirmant qu'Israël pouvait annexer ses colonies « sans attendre ». Dont acte. Le gouvernement intérimaire de Benyamin Netanyahu va très certainement agir dans les tout prochains

jours. Et il n'y a rien à attendre des prochaines élections israéliennes prévues le 2 mars prochain.

Pour Robert Malley, ancien conseiller de Barack Obama et président de l'International Crisis Group, le message adressé aux Palestiniens est clair et sans nuance : « Vous avez perdu, il va falloir vous y habituer. » Le peuple palestinien se retrouve bien seul. Les pays arabes le soutiennent comme la corde le pendu. Si auparavant les capitales du Moyen-Orient entretenaient encore l'illusion, elles se sentent maintenant totalement affranchies de toute retenue. Le rapprochement des pays du Golfe avec Israël est maintenant une réalité. L'Arabie saoudite a dit « apprécier » les efforts de Donald Trump, tandis que l'Égypte a appelé Israéliens et Palestiniens à un examen « attentif » et « approfondi » du plan. Et les Émirats arabes unis ont même qualifié le plan de « point de départ important » pour les négociations de paix. Le Qatar a salué le plan tout en estimant que la paix ne serait durable qu'avec la naissance d'un État palestinien ayant « Jérusalem-Est pour capitale ». Mais ce n'est pas ce qui est envisagé. Serait octroyé aux Palestiniens le faubourg de Jérusalem Abou Dis. Pour le reste, il est évident que, contrairement au droit international, des populations seront déplacées, transférées. On parle même avec insistance d'« échanges » de populations de Galilée (au nord d'Israël) qui seraient envoyées en Cisjordanie !

### Le droit de la force et la loi de la jungle

Seuls et abandonnés. Les Palestiniens ne peuvent même pas compter aujourd'hui sur l'Union européenne. À l'image de la France qui, via le ministère des Affaires étrangères, « salue les efforts du président Trump et étudiera avec attention le plan de paix qu'il a présenté ». Le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saëb Erekat, appelle l'Union européenne à reconnaître l'État de Palestine. Mais celle-ci fait la sourde oreille, prise dans ses propres contradictions politiques, économiques et de subordination à l'Otan sous contrôle des États-Unis.

Le peuple palestinien est la première victime de ce plan. Si celui-ci est mis en œuvre, les dégâts seront considérables dans l'ensemble du Moyen-Orient. D'autant que Trump et Netanyahu lient en réalité cette nouvelle étape de « normalisation » du Moyen-Orient à une confrontation tous azimuts avec l'Iran, présentée comme le grand Satan. Les répercussions risquent d'être terribles. En balayant d'un revers de main le droit international, le président américain et le premier ministre israélien affirment que les relations entre les pays et entre les peuples relèvent du droit de la force. De la loi de la jungle. La boîte de Pandore est ouverte. Dans les jours qui viennent, les manifestations vont se multiplier en Palestine. Et les soldats israéliens ont le doigt prêt à appuyer sur la détente avec la bénédiction de Donald Trump. ●

PIERRE BARBANCEY

« TRUMP PROPOSE UN "FAUX PLAN" QUI PORTE LES GERMES DE LA GUERRE. »  
FABIEN ROUSSEL,  
SECÉTAIRE NATIONAL  
DU PCF

(1) *Le Mur et la porte*, Michael Sfard. Zulma « Essais », 672 pages, 25 euros. À paraître le 6 février.



# INTERNATIONAL

## « On rétablit sans honte, au XXI<sup>e</sup> siècle, le langage du colonialisme »

Pour l'avocat israélien et défenseur des droits de l'homme Michael Sfar, le « plan de paix » viole plusieurs piliers de l'ordre international

### ENTRETIEN

**Q**ue changerait l'annexion des territoires palestiniens pour Israël, dès lors que l'administration Trump lui accorde son feu vert? Avocat israélien et défenseur des droits de l'homme, Michael Sfar est l'un des plus fins experts des rouages de l'occupation israélienne, qu'il détaille dans son livre, *Le Mur et la Porte* (672 pages, 25 euros), publié ces jours-ci en France par les éditions Zulma. Dans un entretien au Monde, il livre sa lecture du plan Trump et de ses implications.

#### Que vous inspire le plan Trump?

Ce n'est pas un plan de paix, mais un plan d'annexion, qui pourrait conduire à la guerre. S'il était mis en œuvre dans sa totalité, il créerait un apartheid. Je n'utilise pas le mot par provocation. On aurait une domination perpétuée d'Israël sur les Palestiniens, qui disposeraient éventuellement d'une entité sans le pouvoir d'entrer dans des alliances, de signer certains traités, de contrôler les entrées et les sorties des personnes et des biens. Une entité entièrement entourée par Israël, plus de façon temporaire comme sous le régime d'occupation, mais de fa-

çon permanente. Avec deux groupes : le premier disposant de droits civiques pleins, et l'autre non.

Parlons ensuite du contenu : Israël obtient tout, tout de suite, et les Palestiniens peut-être quelque chose au bout. Parlons du style. La présentation hier m'a fait penser à un voyou qui harcelerait le gamin le plus faible dans la classe, sous les applaudissements de l'assistance. Deux pays occidentaux, les Etats-Unis et Israël, sont parvenus à la conclusion que les Palestiniens, primitifs, ne sont pas prêts pour l'indépendance. Ils devront remplir des tests intermédiaires, dont ces deux pays seront les juges. On rétablit sans honte, au XXI<sup>e</sup> siècle, le langage du colonialisme.

**« LES ÉTATS-UNIS ONT ÉTÉ, MARDI, LE PREMIER PAYS À RECONNAÎTRE L'ANNEXION DE JÉRUSALEM-EST ! ÇA MONTRE À QUEL POINT TRUMP S'EST ALIGNÉ SUR LA DROITE LA PLUS RADICALE EN ISRAËL »**

#### Et sur le plan du droit ?

On assiste à l'annihilation de plusieurs piliers de l'ordre international édifié après la guerre. Le premier stipule qu'on n'acquiert par une souveraineté par la force. Le deuxième pilier est celui du droit à l'autodétermination. Ce n'est pas un trophée ou un prix de bonne conduite. Elle se concrétise par un Etat au sens plein, un parmi ses égaux.

#### Quelles seraient les conséquences d'une annexion des colonies en Cisjordanie ?

Ces terres ne seraient plus « disputées », comme le disaient les Israéliens, ou « occupées », selon la communauté internationale, mais simplement israéliennes. Ce n'est pas en une nuit que se produirait ce passage d'un gouvernement par l'armée à une extension territoriale des prérogatives de toutes les institutions israéliennes. Ces institutions ne seraient plus formellement responsables de deux populations, mais seulement des Israéliens.

#### L'un des points les plus explosifs du plan concerne Jérusalem...

Les Etats-Unis ont été, mardi, le premier pays à reconnaître l'annexion de Jérusalem-Est ! C'est hallucinant. Ça montre à quel



point Trump s'est aligné sur la droite la plus radicale en Israël. A cela s'ajoute la possibilité évoquée par le plan de permettre à tous les croyants de prier sur le mont du Temple [*esplanade des Mosquées*]. Si on avait là deux membres égaux et indépendants de la communauté internationale, l'interdiction faite aux juifs actuellement d'y prier serait inacceptable. Mais on ne peut prendre une décision tant que le lieu est sous occupation. La présence des juifs sur le mont du Temple peut devenir un casus belli. Pendant deux mille ans, le judaïsme n'a pas sanctifié les lieux. C'est le sionisme qui a entraîné cette mutation. Comme non religieux, je ne dis pas aux gens où ils peuvent prier et ce qu'ils doivent croire. Mais ce ne peut être sur un lieu occupé.

### Que pensez-vous des réactions européennes très timides ?

J'ai fait l'expérience ces dernières années de la disparition des Européens, qui étaient autrefois un acteur central, investi pour résoudre le conflit. J'étais alors en relations hebdomadaires avec leurs représentants. Puis sont venus le Brexit, la montée des forces illibérales et la crise des réfugiés, qui ont coïncidé avec la victoire de Trump.

Les Européens devraient adresser deux messages, aux Américains et à Israël. Il faut dire à Washington : « Nous comprenons mieux que quiconque les leçons des deux conflits mondiaux et en tirons les conséquences. Toute politique allant à l'encontre de nos principes est un danger pour notre sécurité nationale et notre mode de vie », pour reprendre des termes chers aux Américains.

Et puis, il y a Israël. L'annexion pose un immense défi aux Européens. Ils ont eu jusqu'à présent une politique de différenciation, entre Israël et les colonies. Et maintenant ? La juridiction du Haut Conseil pour l'éducation a déjà été étendue aux colonies. Toute coopération universitaire entre des établissements européens et israéliens serait donc un soutien implicite aux colonies. Que fera l'Europe ?

Pour Israël, l'Europe est son voisin, où on fait l'essentiel de ses activités commerciales, où on part en week-end. L'Europe a donc beaucoup de leviers. Elle peut dire fermement non à l'annexion et exiger d'Israël qu'elle respecte la ligne verte [*d'armistice, 1949*]. Mais les déclarations faites depuis quarante-huit heures renforcent mon inquiétude.

### Comment ce plan s'inscrit-il dans le jeu politique israélien ?

La droite messianique fanatique voit dans le plan une occasion sans précédent, un alignement d'étoiles. [*Le premier ministre israélien, Benyamin*] Nétanyahou est acculé. Il a longtemps joué ses cartes en fonction d'une alternative entre un procès [*pour corruption*], probablement synonyme de prison, et l'immunité. Il doit se dire à présent que le plan Trump et l'annexion peuvent lui permettre de remporter une large victoire aux élections, en mars. Il en a besoin pour disposer d'assez de votes pour une loi d'immunité et un amendement empêchant une censure de la Cour suprême.

Il semble que l'appareil sécuritaire soit contre l'exécution du plan. Le retour des troupes israéliennes à Ramallah, en cas d'effondrement de l'Autorité palestinienne, signifierait une nouvelle Intifada. Le deuxième grand danger serait causé par l'annexion de la vallée du Jourdain. Le roi de Jordanie serait sous intense pression pour annuler le traité de paix entre les deux pays. Il a déjà tant de mal à maintenir sa position de leader sunnite modéré. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
PIOTR SMOLAR

## A la veille des élections israéliennes: le «plan Trump» est-il applicable?

PAR RENÉ BACKMANN

ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 28 FÉVRIER 2020

Un avocat israélien, défenseur des Palestiniens victimes de la colonisation, Michael Sfard, et un cartographe palestinien, Khalil Tafakji, analysent la nature profonde du « plan Trump » et la portée de ses retombées en Israël et dans les territoires. Entretien croisé.

L'un est israélien, l'autre palestinien. Ils ont, chacun à sa façon, consacré leur vie à la lutte contre l'occupation, la colonisation et l'annexion des territoires occupés. Né à Jérusalem-Ouest en 1972, fils de dissidents polonais émigrés après la campagne antisémite de 1968, et petit-fils de survivants du génocide nazi, Michael Sfard est avocat. Il se bat depuis plus de vingt ans avec les armes de la loi israélienne, aux côtés des ONG humanitaires, pour défendre les droits des Palestiniens face aux colons, à l'administration, à l'armée.

Né dans la vieille ville de Jérusalem en 1950, deux ans après la création de l'État d'Israël, au sein d'une famille où se croisent Turcs, Grecs et Syriens, Khalil Tafakji est géographe, directeur du département de cartographie de la Société d'études arabes à Jérusalem. Depuis 1983, il documente scrupuleusement le développement de la colonisation. Il fut, avant et après les accords d'Oslo, le conseiller de Yasser Arafat et le cartographe de la délégation palestinienne aux négociations de paix. Les contours de chaque colonie, l'étendue de leurs réserves foncières, des « zones vertes » et des terrains militaires, le tracé des routes réservées aux colons ou autorisées aux Palestiniens, les méandres annexionnistes du mur et de la barrière de séparation, les limites de chaque îlot de la « peau de léopard » territoriale à quoi Israël veut réduire l'État de Palestine à venir n'ont pas de secrets pour lui.

Les arrestations, les perquisitions, les interrogatoires par la sécurité intérieure israélienne, il connaît. La dernière fois c'était mercredi 26. « Cette fois, raconte-t-il, ils ne m'ont gardé que 4 heures et n'ont pas saisi

*mes ordinateurs. Ils m'ont interrogé sur mes voyages et mes rencontres. Apparemment, ils me reprochaient surtout d'avoir parlé avec une délégation de l'Union européenne. Disons que c'était une intimidation, ou une mise en garde ».*

Michael Sfard et Khalil Tafakji viennent de publier en France deux livres (*voir la Boîte noire de cet article*) dans lesquels ils dressent le bilan de leurs combats et analysent leurs expériences. Dans un entretien croisé pour Mediapart, ils examinent la vraie nature du « plan Trump » et la portée de ses retombées – qu'il soit appliqué ou non – sur les sociétés israélienne et palestinienne.

### Le « plan Trump » présenté le 28 janvier à Washington est-il applicable ?

**Michael Sfard :** Soyons clairs : ce n'est pas un plan de paix. C'est un plan d'annexion. S'il était mis en œuvre, ce serait épouvantable. Mais je pense qu'il ne sera pas si facile de l'appliquer, quel que soit le résultat des élections législatives du 2 mars. Je comparerais volontiers ce plan à un taureau de rodéo : si vous tentez de le chevaucher, tout peut arriver. En l'occurrence, on pourrait même redouter une nouvelle guerre. La première conséquence d'une telle décision pourrait être une explosion de colère en Cisjordanie qui gagnerait la Jordanie où le trône du roi Abdallah pourrait être menacé, et le traité de paix avec Israël dénoncé.

Dans ces conditions, il me semble que l'Autorité palestinienne ne pourrait pas survivre au chaos. Ce qui signifierait que l'armée israélienne, force militaire occupante, n'aurait pas d'autre choix que de prendre le contrôle de la Cisjordanie. Vous imaginez les chars israéliens entrant dans Ramallah ? La troisième Intifada ne serait pas loin. Et le rapport de forces étant ce qu'il est, le plan, ou au moins une partie du plan, pourrait alors s'appliquer. De force... Et je serais, comme les autres défenseurs des droits des Palestiniens, confronté à une situation juridique et politique très difficile.

### Pourquoi ?

Parce que dans un tel cas, ce serait la loi israélienne qui s'appliquerait dans toute la partie annexée de la Cisjordanie. Du point de vue juridique, pour défendre par exemple le droit de propriété de mes clients palestiniens, j'aurais alors la possibilité de m'appuyer sur le droit israélien, bien plus efficace dans ce genre de situation que les règles de l'occupation militaire en vigueur aujourd'hui. Mais du même coup, je légitimerais l'annexion. Mes clients l'accepteraient-ils ? J'en doute beaucoup. Mais ce plan comporte des implications bien pires...

### Lesquelles ?

La plus grave, et de loin, est la destruction de fait d'un des piliers du droit international et de l'ordre mondial, fruit des travaux engagés après la défaite des nazis et la chute de leurs régimes d'occupation en Europe. Ce pilier, c'est l'interdiction de l'acquisition de territoires par la force. Si Israël est autorisé, grâce à l'appui irresponsable de l'administration américaine, à annexer les territoires conquis par la force en 1967, qui va faire entendre aux Russes, aux Chinois, aux Marocains, et demain à d'autres, qu'ils n'ont pas le droit de faire la même chose ? Toute cette architecture juridique sera en ruine. Ce qui pourra créer des situations très dangereuses.

### Voyez-vous des différences entre Benjamin Netanyahu et son rival Benny Gantz sur la question de l'annexion d'une bonne partie de la Cisjordanie ?

Oui et non. Les deux sont d'accord sur le principe. Mais pour Netanyahu, c'est un pari personnel crucial, la « chance du siècle », offerte par Trump, de ne pas aller en prison en faisant voter par sa majorité comblée une loi d'amnistie. Pour Gantz, c'est différent. Il veut que la décision d'annexion soit prise en accord avec la communauté internationale et non avec l'appui des seuls États-Unis. Autrement dit, si l'annexion n'est pas prononcée avant les élections, elle n'aura pas lieu. Et ce sera une composante majeure du « plan Trump » qui s'écroulera.

### Comment expliquez-vous que l'opinion publique israélienne soit majoritairement favorable au « plan Trump » qui est très loin, comme vous le dites, d'être un plan de paix ?

Il y a à cela une explication simple : depuis qu'en 1977, le Likoud a succédé au pouvoir aux travaillistes, la société n'a cessé de glisser vers des positions de plus en plus à droite, de plus en plus nationalistes. Pourquoi ? Parce que les Israéliens ont vécu deux événements qui les ont rendus plus que sceptiques face à un quelconque accord avec « les Arabes ». Le premier a été en 2005 le plan de désengagement de Gaza, unilatéral, non négocié avec les Palestiniens, qui a amené le Hamas au pouvoir. Le second fut, l'année suivante, le retrait du Liban du Sud qui a débouché sur la « deuxième guerre du Liban ». Ces deux épisodes font dire aux Israéliens : « *Chaque fois qu'on se retire, on reçoit des missiles.* » La réalité est évidemment beaucoup plus compliquée, mais vous ne pouvez pas empêcher la création d'un truisme mensonger aussi simpliste.

À côté de cela, Netanyahu a été, depuis son arrivée au pouvoir il y a plus de dix ans, l'architecte d'une politique de la peur, de la haine, de la délégitimation. Il a réussi à infuser dans la société un sentiment de défiance, de paranoïa qui a toujours rôdé mais qu'il a réussi à enflammer. Pour cultiver les phobies qui existaient à l'encontre des Arabes, des accords de paix, il a étiqueté tous ceux qui n'étaient pas d'accord avec lui de traîtres, agents de l'étranger, cinquième colonne, antisémites. Il y a dix ans, 100 % des affaires traitées par mon cabinet étaient des contentieux entre des Palestiniens ou des Bédouins et l'État d'Israël. Aujourd'hui, près de la moitié de mes dossiers portent sur la défense des défenseurs des droits de l'homme !

La plupart de ceux qui m'amenaient autrefois des clients viennent désormais pour eux-mêmes. Et cela, on le doit à Netanyahu. Ayman Odeh, le chef de file de la liste arabe unie, a dit récemment que tous les premiers ministres israéliens qui se sont succédé depuis Ben Gourion, en 1948, ont été responsables pour 10 % de l'incitation à la haine des Arabes qui existe en Israël. Et Netanyahu pour 90 % ! Et

pourtant, ses prédécesseurs n'étaient pas connus pour leur amour des Palestiniens. À cause de tout cela, avec ou sans Netanyahu, je pense que notre avenir est sombre.

**Khalil Tafakji : « Ce qui nous guette, c'est un État unique et l'apartheid »**

**Depuis la présentation du « plan Trump », vous répétez que vous n'êtes pas surpris. Pourquoi ?**

**Khalil Tafakji :** Parce que ce plan, que j'appellerais plutôt le « plan Netanyahu-Trump », reprend ce que les Israéliens ont entrepris de mettre en œuvre depuis des années, et qu'on peut lire depuis longtemps dans les cartes des négociations, mais aussi sur le terrain dans le développement ininterrompu de la colonisation et la construction du mur. On ne peut pas ne pas voir que le tracé du mur et de la barrière, dont la construction a commencé au début des années 2000, correspond presque exactement à la limite occidentale de ce que le plan israélo-américain présente comme le futur quasi-État palestinien.

C'est comme si les cartographes de la Maison Blanche avaient fait un copier-coller d'une carte israélienne. Par ailleurs, il fallait être aveugle et sourd, ces dernières années, pour ne pas voir et entendre que les dirigeants israéliens, comme la majeure partie de la société israélienne, n'avaient aucune intention de voir naître un État palestinien viable, indépendant et souverain à côté de l'État d'Israël. Sinon, croyez-vous qu'ils auraient tout fait, depuis un demi-siècle, pour que plus de 600 000 colons vivent aujourd'hui en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, en violation du droit international et des résolutions des Nations unies ? Il suffisait d'ailleurs d'entendre certains discours de Lieberman pour comprendre que les vieux projets d'expulsion étaient toujours présents au sein de la droite nationaliste israélienne.

**Vous avez pourtant participé aux négociations de Madrid, puis d'Oslo et de Taba. À partir de quand avez-vous compris qu'il n'y aurait pas d'État palestinien ?**

Très tôt, en fait dès que j'ai commencé à mettre en rapport ce que je trouvais sur le terrain avec les cartes que nous proposaient les militaires israéliens.

Je vais vous raconter un épisode que je révèle dans mon livre et qui s'est déroulé au printemps 1995. Les accords d'Oslo avaient été signés en septembre 1993. Depuis les accords du Caire de mai 1994 (« Gaza-Jéricho d'abord »), les Palestiniens bénéficiaient de l'autonomie de la bande de Gaza et de la ville de Jéricho, dans la vallée du Jourdain. Yasser Arafat était rentré à Gaza depuis juillet 1994, mais il ne pouvait circuler entre Gaza et Jéricho, distantes d'à peine 100 km, qu'en hélicoptère car il ne pouvait franchir les frontières d'Israël. Il m'avait convoqué, avec mes cartes pour que je fasse devant lui et une dizaine de responsables politiques un point détaillé sur la colonisation israélienne.

La situation que je décrivais était critique. La stratégie de colonisation adoptée par les gouvernements israéliens de droite comme de gauche rendait impossible, en Cisjordanie, la création d'un État palestinien homogène viable. Au fur et à mesure que je parlais, je voyais les visages s'assombrir, et Arafat s'énerver. Lorsque j'ai conclu mon exposé en disant qu'en regardant les cartes, il n'y avait pas d'État palestinien en Cisjordanie, il était devenu furieux. Il avançait des statistiques moins accablantes que les miennes, il sous-estimait la progression de la colonisation et ne percevait pas les projets à long terme des Israéliens.

**Comment l'expliquez-vous ?**

Il voulait croire en la paix. Peut-être certains de ses collaborateurs lui cachait-ils des réalités difficiles. Peut-être aussi cherchait-il à se rassurer sur les négociations dans lesquelles nous étions engagés. Le seul homme, du côté israélien, qui aurait peut-être pu changer le cours des choses était Rabin. Non parce qu'il nous aimait, mais parce qu'il estimait qu'une paix réelle, fondée notamment sur la création d'un État palestinien à Gaza et en Cisjordanie, offrait de réelles garanties de sécurité durables à Israël et répondait à l'intérêt supérieur de son pays. Je suis convaincu que c'est pour cela qu'il a été tué.

**Les sondages indiquent que les Palestiniens rejettent massivement – à près de 95 % – le « plan Trump ». Que se passera-t-il si Netanyahu**

## ou même Gantz tentent d'imposer certaines de ses dispositions, à commencer par l'annexion de la vallée du Jourdain et d'une bonne partie de la Cisjordanie ?

Il faudrait déjà que l'un des deux obtienne une majorité réelle à la Knesset et on n'en prend pas le chemin. Pour le reste, comment savoir ? Qui aurait pu deviner à l'été 1987 qu'en décembre éclaterait l'Intifada ? Évidemment, le contexte n'a rien à voir avec celui des années 1980. La société palestinienne est lasse, déçue. Elle a perdu beaucoup de ses illusions et de ses espoirs. Les Palestiniens se sentent seuls, isolés. Sous la pression des États-Unis qui ont, comme Israël, fait de l'Iran l'ennemi public du Moyen-Orient, le monde arabe – ou du moins les régimes qui le représentent – cherche la protection américaine et regarde ailleurs lorsque nos terres sont volées, et leurs habitants tués, tout en proclamant son indignation et sa solidarité.

J'étais l'an dernier à Bahreïn. Tout le monde semblait terrorisé par l'Iran. J'ai pu mesurer à quel point les États-Unis ont exploité cette inquiétude pour gagner la confiance des régimes de la région, jusqu'à rallier certains d'entre eux à leur cause, à nos dépens. Nous

avons vu, ces dernières années, qu'il n'y a rien non plus à attendre de l'ONU et de l'Europe. Chacun le sait : la solution à deux États est morte. Avec ou sans « plan Trump ». Ce qui nous guette, c'est un État unique. Juif. De la Méditerranée au Jourdain. Et deux peuples avec deux lois. C'est-à-dire l'apartheid. Face à cette perspective catastrophique mais réaliste, 55 % des Palestiniens, surtout les jeunes, estiment que tout doit changer : à commencer par le président, son entourage, son gouvernement, les relations avec le Hamas, la politique à l'égard d'Israël. Mais avons-nous aujourd'hui les nouveaux dirigeants capables d'assurer la relève ?

### Boite noire

**Michael Sfar**, *Le Mur et la porte : Israël, Palestine, 50 ans de bataille judiciaire pour les droits de l'homme*, par Michaël Sfar, Zulma essais, 672 p., 25 euros.

**Khalil Tafakji**, *31° Nord, 35° Est. Chroniques géographiques de la colonisation israélienne*, par Khalil Tafakji avec Stéphanie Maupas, La Découverte, 200 p., 18 euros.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.



## CHRONIQUE

# PALESTINE: FACE À TRUMP, QUELQUES VOIX DIGNES... ET LES AUTRES



**FRANCIS WURTZ**  
Député honoraire  
du Parlement  
européen

**L**e « deal du siècle » entre Trump et Netanyahu, par lequel le président américain torpille, en même temps que les droits du peuple palestinien, le principe même du droit international, n'a qu'une semaine. Et, déjà, dirigeants politiques et grands médias ont, pour la plupart, tourné la page. Nous ne les suivrons pas. L'histoire doit retenir la lâcheté – ou la complicité – des uns et la dignité – voire le courage – des autres face à ce coup de force.

Parmi les premiers, on ne sera pas étonné de compter les leaders britanniques, polonais, hongrois, tchèques, roumains ou bulgares...

Flairant le danger, pas moins de 37 anciens premiers ministres, ministres des Affaires étrangères et autres ex-dirigeants de divers pays membres avaient adressé dès avril dernier à l'UE une mise en garde publique contre toute tentation de s'inscrire dans la logique du plan Trump, dont on connaissait déjà les grandes lignes (1). Ils ne se doutaient sans doute pas que la France saluerait les « efforts » de la Maison-Blanche et promettrait d'étudier « avec attention » ce plan !

Ironie de l'histoire, c'est un ancien ambassadeur d'Israël en France, Élie Barnavi, qui a dit trouver « extraordinairement curieux » le positionnement de Paris face au « document unilatéral » de Trump, dans lequel, souligna fort pertinemment le diplomate, « une grande puissance, à la manière des empires de jadis, offre un morceau de territoire à un vassal pour qu'il en fasse ce que bon lui semble ! » (2). Parmi les voix courageuses de partisans

israéliens d'une paix juste avec les Palestiniens, signalons particulièrement, en ce moment, celle de Michael Sfar, un avocat célèbre qui publie ces jours-ci un ouvrage qui vient à point pour démonter la rhétorique coloniale des dirigeants actuels de son pays (3).

Un autre fait encourageant est la condamnation de l'initiative diabolique du président des États-Unis, prononcée par les trois principaux candidats et candidates à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle américaine. Pour Joe Biden, considéré comme l'un des plus fidèles défenseurs d'Israël, « un plan de paix requiert que les deux parties discutent », tandis que « des décisions unilatérales d'annexer des territoires (feraient) reculer plus encore la paix ». Bernie Sanders, quant à lui, juge « inacceptable » ce « prétendu accord de paix » qui « ne fera que perpétuer le conflit ». Mais c'est Elizabeth Warren qui va le plus loin : pour elle, le plan Trump « revient à approuver les yeux fermés l'annexion et n'offre aucune chance pour l'inévitable État palestinien ». En cas de victoire lors des élections de novembre prochain, précise-t-elle, « je m'opposerai à l'annexion unilatérale sous n'importe quelle forme et reviendrai sur toute politique qui soutient cela »...

Quiconque veut vraiment œuvrer pour une paix juste au Proche-Orient ne manque pas d'alliés, ni en Europe ni outre-Atlantique, ni en Israël même. C'est au pied du mur qu'on reconnaît le maçon. ★

*Fait encourageant : la condamnation du « deal » par les trois principaux candidats démocrates à la présidentielle américaine.*

(1) Lettre à Federica Mogherini (15 avril 2019).

(2) Franceinfo, le 29 janvier.

(3) « Le Mur et la Porte ». Éditions Zulma.

# UN HOMME DROIT

ESSAI/ISRAËL • 6 FÉVRIER

**Michael Sfar**

Pourquoi se bat-on ? On se bat d'abord pour soi, pour se mettre au diapason de ses convictions, les autres viennent ensuite. Tous les autres, les Israéliens comme les Palestiniens. C'est ce que l'on ressent à la lecture du livre de Michael Sfar avec cette volonté chevillée au corps, ce besoin de faire respecter le droit pour que ses clients palestiniens récupèrent leurs terres. Cette bataille menée dans les tribunaux israéliens est racontée avec passion par cet avocat des droits de l'Homme. Il ne cache pas son point de vue, il assume sa partialité. Il sait aussi qu'il est un rouage du système d'occupation qu'il est censé contester. Il doit faire avec la législation et avec des juges quelquefois compréhensifs pour obtenir justice pour ses clients. « *Une des principales arènes de la lutte pour améliorer la société, et donc l'humanité, est le tribunal.* » Alors contre les démolitions de maisons, les expulsions, les déportations, les arrestations, les tortures ou les attentats ciblés, il en appelle à la notion de justice. Et quelquefois, ça marche, à l'image de cette porte dans le Mur de séparation pour permettre aux agriculteurs de Cisjordanie d'accéder à leurs oliveraies.

Laurent Lemire

**MICHAEL SFARD**

**Le mur et la porte : Israël, Palestine, 50 ans de bataille judiciaire pour les droits de l'homme** - Traduit de l'anglais par Bee Formentelli



ZULMA

TIRAGE : 4 000 EX.  
 PRIX : 24,50 EUROS ; 720 P.  
 EAN : 9782843049330  
 SORTIE : 6 FÉVRIER



## Israël/Palestine : le combat de Michael Sfard pour les droits humains

17 février 2020, 19:14 CET



Le mur de séparation entre une colonie israélienne et le village palestinien de Bilin, 16 juin 2015. Edward Crawford/Shutterstock

Au moment où les électeurs israéliens s'apprêtent à retourner aux urnes – le 2 mars prochain – et où le plan de « paix » avancé par Donald Trump accentue des divisions de plus en plus consistantes au sein de la société israélienne, l'avocat Michael Sfard, dans un livre très informé paru le 6 février aux éditions Zulma, *Le Mur et la Porte*, montre la vivacité de la pensée civique dans un pays soumis, depuis sa création, aux tourments de guerres incessantes.

## **La force du droit**

L'auteur ne se contente pas de nous parler du combat pour les droits des Palestiniens qu'il mène depuis environ vingt ans. Sa réflexion, en effet, concerne la force du droit dans l'ordre démocratique. Peut-on changer une société – tout particulièrement lorsque celle-ci voit ses valeurs fondatrices se corrompre dans l'occupation de territoires conquis – par le recours aux tribunaux ?

L'action de Michael Sfard s'inscrit à l'évidence dans la meilleure tradition libérale, celle qui s'incarne notamment dans la pensée de John Rawls ou de Ronald Dworkin. Pour ces philosophes américains, les citoyens sont affectés (positivement ou négativement) par les actes politiques accomplis au nom de leur communauté nationale. En d'autres termes, vivre au sein d'une communauté injuste diminue la valeur de sa propre vie. C'est, en se référant à la pensée du rabbin Abraham Heschel, ce que défend l'auteur lorsqu'il dit que les citoyens d'Israël doivent se considérer comme responsables du sort des Palestiniens.

C'est à l'aune de ce principe de justice qu'il faut lire la contribution de Michael Sfard. Nous n'avons pas affaire, en effet, à un partisan résolu de l'illégitimité d'Israël. C'est au contraire la fidélité aux rêves fondateurs, dans la filiation, par exemple, d'un Martin Buber, qui est au cœur de sa démarche. On pourrait la trouver chimérique, tant sont fort les vents contraires. Mais l'avocat développe ce qu'il nomme « une approche stratégique des procédures judiciaires » qui autorise, malgré la faiblesse politique du camp des droits de l'homme, un optimisme mesuré.

Le simple fait d'aller en justice permet souvent de gagner du temps, c'est-à-dire de geler une situation avant qu'une décision ne soit prise. Parfois, cela permet d'obtenir l'attention des médias ou certaines informations que l'on n'aurait pu connaître autrement. En vérité, l'échec d'un moment peut se révéler précieux dans un combat ultérieur. Il faut néanmoins beaucoup d'abnégation pour mener un tel combat. Alors que, raconte l'auteur, depuis le début de son activité militante, son travail consistait à défendre exclusivement des Arabes victimes d'abus supposés de la part des institutions israéliennes, il consiste désormais, dans de nombreux cas, à défendre des militants des droits de l'homme. Ces derniers sont bien souvent accusés de manquer de loyauté à l'égard de la patrie.

## Un éthos nationaliste

Ce qui guide Michael Sfard est la conviction que l'occupation, la domination exercée sur les Palestiniens, corrompt l'âme israélienne, à tel point que les partisans de la paix sont devenus inaudibles. Ils sont pourtant les héritiers de tous ceux qui ont valorisé les droits humains et le droit international auquel Israël doit sa légitimité. Hélas, les gouvernements successifs, au moins depuis la guerre du Liban en 1982, ont tourné le dos aux principes de base que sont le droit à l'autodétermination et le refus de fonder la souveraineté sur la force.

L'éthos nationaliste, aujourd'hui dominant, s'est en quelque sorte déposé sur l'universalisme, celui des Prophètes, à tel point qu'il est permis de se demander ce qu'il reste de celui-ci. Si l'on peut, avec l'auteur, parler d'un « syndrome de dédoublement de la personnalité », ce qui apparaît aux yeux de l'observateur extérieur, aussi bienveillant souhaite-t-il être, est une société militariste et isolationniste acharnée à éradiquer ce qui demeure du vieux rêve d'émancipation.

À cet égard, la série israélienne *Our Boys* (fondée sur les événements survenus lors de l'été 2014 au cours duquel, à la suite de l'assassinat de trois adolescents Juifs israéliens, des extrémistes religieux, un adulte et ses deux neveux, se sont vengés sur un jeune Arabe en le tuant et en brûlant son corps), tout en démontrant par son existence même la résistance d'une conscience politique démocratique, livre une peinture amère et inquiétante de la dérive à laquelle conduit le refus de l'altérité.

## Franchir les frontières

Pourtant, il faut le dire et le redire, des centaines de militants israéliens, chaque jour, rencontrent des Palestiniens en Cisjordanie ou Gaza. Et, raconte l'auteur, même lorsque le sang est versé, la solidarité demeure. Les gens se parlent, les portes s'entrouvrent. La porte n'est-elle pas ce qui facilite le passage entre le « dehors » et le « dedans », ce sur quoi avait insisté le sociologue allemand Georg Simmel ? Pour lui, la porte sert de seuil, de limite, entre deux univers et, mobile, elle représente la possibilité de briser cette limitation à tout instant, c'est-à-dire de franchir le mur, pour gagner la liberté. Simmel parlait de l'être humain comme d'un « être-frontière » : sa particularité, malgré toutes les frontières qui nous définissent en même temps qu'elles nous contraignent, est justement de ne pas en avoir, c'est-à-dire d'être capable, en même temps que nous les édifions, de les franchir.

Si Michael Sfar entretient l'espoir, malgré ce qu'il nous apprend sur ce qu'est devenue la société israélienne, c'est certainement en raison de la force de la philosophie des droits de l'homme. Selon celle-ci, le sacrifice d'un individu, au nom de quelque intérêt supérieur que ce soit, n'est pas acceptable. Sur ce point, fondamental, que la philosophie appelle individualisme éthique, l'auteur est profondément fidèle à la tradition du libéralisme politique, à son refus de céder devant l'arbitraire, quel que soit l'habit que ce dernier emprunte pour endormir les consciences. Sans peut-être s'en rendre compte, Michael Sfar dessine, dans la quotidienneté des luttes, les contours d'un authentique cosmopolitisme.

